

18

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

COMMERCIALISATION DE LA MODE

PROGRAMME D'ÉTUDES
571.C0

SECTEUR DE FORMATION

COMMERCIALISATION DE LA MODE

PROGRAMME D'ÉTUDES
571.C0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 99-1214

ISBN 2-550- 35767-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

571.C0

Commercialisation de la mode

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 430 heures-contact

Formation générale :

660 heures-contact

Formation spécifique :

1 770 heures-contact

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Lyne Bissonnette
Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'habillement

Michel Lepage
La Baie Centre-ville

Sheila Lima
Reitman's

Carole Pratt
Manteaux, Manteaux

Marian S. Vachon
Créations Robo

Milieu de l'éducation

Marie-Josée Lechasseur
Cégep Marie-Victorin

Johanne Leduc
Collège LaSalle

Pierre Primeau
Cégep Marie-Victorin

Yves Rho
Collège LaSalle

Serge Roy
Cégep Marie-Victorin

Sylvie Thibodeau
Campus Notre-Dame-de-Foy

La Direction remercie également les personnes suivantes pour leur contribution à la définition des objectifs et standards :

Johanne Leduc
Collège LaSalle

Sylvie Thibodeau
Campus Notre-Dame-de-Foy

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Janine Gomel
Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement*

Conception et rédaction

Christine Levrot
Responsable de la coordination départementale
Cégep Marie-Victorin

Pierre Primeau
Enseignant
Cégep Marie-Victorin

Conseil en élaboration de programme

Lucie Marchessault
Conseillère en
élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Denise Charbonneau
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire.....	3
Première partie	
<hr/>	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale	11
Intentions éducatives en formation générale.....	15
Liste des objectifs du programme	17
Formation générale commune.....	17
Formation générale propre	17
Formation générale complémentaire.....	18
Formation spécifique	19
Harmonisation	21
Deuxième partie	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	25
Objectifs et standards – formation générale propre	39
Objectifs et standards – formation générale complémentaire.....	47
Objectifs et standards – formation spécifique	61
01BJ Analyser la fonction de travail.....	63
01BK Établir des plans d'action pour une entreprise de mode	65
01BL Coordonner les activités d'une équipe de travail.....	67
01BM Gérer un budget d'exploitation	69
01BN Résoudre des problèmes	71
01BP Relier les activités de commercialisation au fonctionnement d'une entreprise de mode.....	73
01BQ Appliquer les lois et règlements propres au secteur de la commercialisation de la mode	75
01BR Effectuer la collecte et l'analyse de données	77
00TA Analyser le phénomène de la mode au regard d'éléments contextuels divers.....	79
01BS Analyser les facteurs influençant le marché de la mode.....	81
01BT Déterminer les caractéristiques de la clientèle cible	83
01BU Rechercher des clients commerciaux et des fournisseurs.....	85
01BV Planifier l'achat de produits mode	87
01BW Élaborer des programmes exclusifs	89
01BX Assurer la distribution et le contrôle des marchandises.....	91
01BY Améliorer l'efficacité d'un espace de vente	93
01BZ Présenter des produits mode	95
01C0 Concevoir et réaliser des activités de communication commerciale de masse	97
01C1 Établir une stratégie de vente et de service à la clientèle	99
01C2 Négocier les conditions d'une entente commerciale.....	101
01C3 Évaluer la qualité de produits mode et de matières textiles.....	103
01C4 Développer des relations professionnelles avec les intervenants du milieu	105

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Commercialisation de la mode* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Commercialisation de la mode* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de la formation générale et de la formation spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Commercialisation de la mode* vise à former «des techniciens et des techniciennes en commercialisation de la mode».

Le travail du technicien et de la technicienne en commercialisation de la mode consiste à occuper différentes fonctions de gestion au sein des principaux secteurs de la commercialisation de la mode. Ces secteurs sont : la vente en gros, la vente au détail, les achats, la présentation visuelle et la promotion.

À l'intérieur de chacun de ces secteurs, le technicien et la technicienne en commercialisation de la mode peuvent accéder à différentes occupations. Les tableaux qui suivent présentent une description détaillée des principales responsabilités de chacune de ces occupations, qui sont :

Professions liées à la vente en gros :	représentant et représentante
Professions liées à la vente au détail :	superviseur et superviseure gérant et gérante assistant-gérant et assistante-gérante
Professions liées aux achats :	acheteur et acheteuse acheteur adjoint et acheteuse adjointe
Professions liées à la présentation visuelle :	superviseur et superviseure assistant et assistante technicien et technicienne
Professions liées à la promotion :	coordonnateur et coordonnatrice d'événements promotionnels styliste

PROFESSIONS	MILIEUX DE TRAVAIL	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Professions liées à la vente en gros (représentant, représentante)	<ul style="list-style-type: none">• Fabricants• Importateurs• Agences de vente	<ul style="list-style-type: none">• Présenter les collections• Conseiller au moment des achats• Effectuer le suivi des commandes et des livraisons• Rechercher de nouveaux détaillants• Visiter les détaillants• Participer aux salons et aux foires• Influencer la conception

PROFESSIONS	MILIEUX DE TRAVAIL	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Professions liées à la vente au détail (superviseur, superviseure, gérant, gérante et assistant-gérant, assistante-gérante)	<ul style="list-style-type: none"> • Détaillants • Fabricants-détaillants 	<p><u>Superviseur, superviseure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les politiques de vente et les procédures de l'entreprise • Contrôler l'administration des différents magasins • Contrôler les ventes et les budgets d'exploitation • Embaucher et former le personnel intermédiaire de vente <p><u>Gérant, gérante</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire appliquer les politiques de l'entreprise • Gérer les marchandises en magasin • Contrôler les inventaires • Planifier les horaires • Superviser et former le personnel de vente <p><u>Assistant-gérant, assistante-gérante</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la communication entre le gérant ou la gérante et le personnel de vente • Superviser le personnel de vente
Professions liées aux achats (acheteur, acheteuse et acheteur adjoint, acheteuse adjointe)	<ul style="list-style-type: none"> • Détaillants • Fabricants-détaillants • Importateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionner en produits de la mode, un ou plusieurs magasins • Sélectionner des marchandises existantes • Demander la fabrication de marchandises (<i>private label</i>) • Cerner les tendances de la mode • Étudier les intentions de la concurrence • Analyser les données liées aux ventes des saisons précédentes • Planifier les achats • Rechercher des fournisseurs • Négocier avec les fournisseurs
Professions liées à la mise en marché et à la présentation visuelle (superviseur, superviseure, assistant, assistante ou technicien, technicienne)	<ul style="list-style-type: none"> • Fabricants • Fabricants-détaillants • Détaillants 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des stratégies visant à communiquer l'image de l'entreprise • Développer des thématiques • Gérer tout ce qui concerne la présentation des marchandises, les décors intérieurs et extérieurs, les vitrines, la politique d'affichage • Développer et appliquer des stratégies de mise en marché et de présentation visuelle

PROFESSIONS	MILIEUX DE TRAVAIL	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Professions liées à la promotion (coordonnateur, coordonnatrice d'événements promotionnels ou styliste)	<ul style="list-style-type: none"> Centres commerciaux (coordonnateurs et coordonnatrices) Agences de mode (stylistes) 	<u>Coordonnateur, coordonnatrice</u> <ul style="list-style-type: none"> Collaborer à la planification et à l'organisation de l'ensemble des événements promotionnels <u>Styliste</u> <ul style="list-style-type: none"> Organiser des événements promotionnels, choisir les vêtements et accessoires, réaliser un scénario, conseiller sur les effets, le choix des mannequins, le maquillage, les coiffures, etc.

Dans le but de répondre aux besoins et exigences des différents commerces de mode, le technicien et la technicienne en commercialisation de la mode sont polyvalents. Ils font preuve d'un savoir-faire professionnel dans le domaine du marketing de produits mode et démontrent des habiletés générales liées à la gestion des différents commerces de mode. Plus encore, ils possèdent une vision prospective du phénomène de la mode.

Ils démontrent également des attitudes personnelles et professionnelles appropriées aux gestionnaires de la commercialisation de la mode (autonomie, entregent, leadership, flexibilité, éthique, etc.) ainsi qu'une méthode de travail et une maîtrise des langues du milieu.

Finalement, ils sont des gestionnaires responsables, créatifs, capables de travailler en équipe et démontrant un sens de l'esthétisme approprié au domaine de la mode.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Commercialisation de la mode* vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière).

Par ailleurs, le programme vise certains objectifs éducatifs particuliers. Dans la mesure où l'exercice du travail des techniciens et des techniciennes en commercialisation de la mode comporte quotidiennement des situations stressantes où ceux-ci et celles-ci ont à atteindre des objectifs précis et à satisfaire des clients exigeants, il est important qu'ils et elles apprennent à gérer leur stress. On devrait donc tenir compte de cette réalité dans les apprentissages liés aux compétences particulières de façon que les futurs techniciens et techniciennes en commercialisation de la mode acquièrent des attitudes positives et l'habileté à gérer leur temps efficacement.

De plus, puisque l'honnêteté et la loyauté envers l'entreprise sont des attitudes essentielles à l'établissement de relations d'affaires durables et harmonieuses, un des objectifs éducatifs du programme sera le développement d'une éthique professionnelle rigoureuse.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document. (page 107)

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

01BJ	Analyser la fonction de travail
01BK	Établir des plans d'action pour une entreprise de mode
01BL	Coordonner les activités d'une équipe de travail
01BM	Gérer un budget d'exploitation
01BN	Résoudre des problèmes
01BP	Relier les activités de commercialisation au fonctionnement d'une entreprise de mode
01BQ	Appliquer les lois et règlements propres au secteur de la commercialisation de la mode
01BR	Effectuer la collecte et l'analyse de données
00TA	Analyser le phénomène de la mode au regard d'éléments contextuels divers
01BS	Analyser les facteurs influençant le marché de la mode
01BT	Déterminer les caractéristiques de la clientèle cible
01BU	Rechercher des clients commerciaux et des fournisseurs
01BV	Planifier l'achat de produits mode
01BW	Élaborer des programmes exclusifs
01BX	Assurer la distribution et le contrôle des marchandises
01BY	Améliorer l'efficacité d'un espace de vente
01BZ	Présenter des produits mode
01C0	Concevoir et réaliser des activités de communication commerciale de masse
01C1	Établir une stratégie de vente et de service à la clientèle
01C2	Négocier les conditions d'une entente commerciale
01C3	Évaluer la qualité de produits mode et de matières textiles
01C4	Développer des relations professionnelles avec les intervenants du milieu

HARMONISATION

Le programme d'études techniques *Commercialisation de la mode* 571.C0 a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation des programmes d'études professionnelles *Commercialisation de la mode*, 571.C0 et *Design de mode*, 571.A0 ainsi que le programme d'études *Gestion de la production du vêtement*, 571.B0. L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, en évitant la duplication des apprentissages.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître le propos du texte.</p> <p>2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p> <p>3 Choisir les éléments d'analyse.</p> <p>4 Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte.</p> <p>2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.</p> <p>2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.</p> <p>3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.</p> <p>4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.</p> <p>4.2 Pertinence et cohérence du plan.</p> <p>4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</p> <p>5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse.</p> <p>5.2 Pertinence des exemples choisis.</p> <p>5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</p> <p>5.4 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.6 Respect du registre de langue approprié.</p> <p>5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite.</p> <p>5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.</p> <p>2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.</p> <p>3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.</p> <p>1.2 Usage approprié des concepts clés.</p> <p>2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.</p> <p>2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.</p> <p>3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.</p> <p>3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.</p> <p>3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.</p> <p>3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</p> <p>1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</p> <p>1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</p> <p>2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</p> <p>3.1 Choix approprié des sources d'information.</p> <p>3.2 Choix pertinent des éléments d'information.</p> <p>4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</p> <p>4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.</p> <p>5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.</p> <p>5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</p> <p>5.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</p> <p>6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</p> <p>6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</p> <p>6.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Français</p> <p>60</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.</p> <p>2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.</p> <p>3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des notions de base de l'éthique.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée des notions.</p> <p>1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</p> <p>2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</p> <p>3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</p> <p>3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.</p> <p>3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</p> <p>3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.</p> <p>4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.</p> <p>4.2 Justification rationnelle de la position choisie.</p> <p>4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde</p> <p>45</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments		
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	Critères de performance	
	1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.	
	1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.	
	1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.	
	1.4 Utilisation correcte du code grammatical.	
	1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.	
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.	
	2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.	
	2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.	
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.	
	3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.	
	3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.	
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	4.1 Respect du sens.	
	4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.	
	4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact :</p>	<p>45</p>
<p>Nombre d'unités :</p>	<p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE
 CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Brève définition des notions.</p> <p>1.2 Exécution correcte des opérations de base.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.3 Choix approprié en fonction des besoins.</p> <p>3.1 Démarche planifiée et méthodique.</p> <p>3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés.</p> <p>3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</p> <p>3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</p> <p>4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.</p> <p>4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

CODE : 01BJ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice.2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises du secteur.- À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Pertinence de l'information recueillie.1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.1.3 Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.

CODE : 01BK	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des plans d'action pour une entreprise de mode.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Évaluer la situation.</p> <p>2. Fixer les objectifs à atteindre.</p> <p>3. Déterminer des moyens permettant l'atteinte des objectifs.</p> <p>4. Déterminer un échéancier.</p> <p>5. Déterminer des mesures de contrôle.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir des objectifs de l'entreprise. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide du matériel visuel approprié. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse exhaustive de l'ensemble des facteurs.</p> <p>1.2 Synthèse pertinente.</p> <p>1.3 Manifestation de discernement.</p> <p>2.1 Détermination d'objectifs à court, moyen et long terme.</p> <p>2.2 Définition précise des objectifs.</p> <p>2.3 Objectifs quantifiés et réalisables.</p> <p>3.1 Choix stratégique des moyens.</p> <p>3.2 Respect des contraintes imposées par le temps et les ressources.</p> <p>3.3 Prise en considération des objectifs de l'entreprise.</p> <p>3.4 Manifestation de créativité.</p> <p>4.1 Séquence logique des activités.</p> <p>4.2 Échéancier réaliste.</p> <p>4.3 Prise en considération des priorités de l'entreprise.</p> <p>5.1 Choix pertinent des mesures de contrôle.</p> <p>5.2 Mesures permettant la collecte d'information pertinente et utile.</p> <p>5.3 Fréquence appropriée des évaluations.</p> <p>5.4 Établissement de mécanismes permettant l'application rapide de mesures correctives.</p>

CODE : 01BK

Éléments de la compétence

6. Présenter le plan d'action.

Critères de performance

- 6.1 Présentation efficace et convaincante.
- 6.2 Utilisation du matériel visuel approprié.
- 6.3 Présentation graphique soignée.
- 6.4 Synthèse pertinente.

CODE : 01BL

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Coordonner les activités d'une équipe de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Planifier les activités de travail.</p> <p>2. Combler les besoins de personnel.</p> <p>3. Organiser et superviser les activités de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de documents de référence.- À partir des directives ou des politiques de l'entreprise et des conventions de travail.- En collaboration avec les membres des différents services. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération des objectifs de l'entreprise et du contexte.</p> <p>1.2 Établissement d'une séquence logique et réalisable.</p> <p>1.3 Respect des priorités.</p> <p>1.4 Évaluation précise des ressources nécessaires.</p> <p>2.1 Respect des descriptions de tâches établies.</p> <p>2.2 Évaluation juste des affinités du candidat ou de la candidate avec les autres membres de l'équipe de travail.</p> <p>2.3 Choix et utilisation judicieux des méthodes de recrutement et de sélection.</p> <p>2.4 Respect des normes régissant l'embauche du personnel.</p> <p>3.1 Attribution judicieuse des tâches.</p> <p>3.2 Soutien constant de l'équipe de travail.</p> <p>3.3 Maintien d'un environnement favorisant la productivité et l'efficacité.</p> <p>3.4 Communication efficace.</p>

CODE : 01BL

Éléments de la compétence

4. Évaluer le rendement du personnel.

Critères de performance

4.1 Pertinence des outils d'évaluation.

4.2 Reconnaissance précise des forces et des faiblesses du personnel.

4.3 Évaluation objective, équitable et constructive.

4.4 Reconnaissance des besoins de formation.

5. Assurer la réalisation d'activités de formation et de perfectionnement.

5.1 Choix approprié des activités et des moyens.

5.2 Prise en considération des contraintes de temps et d'argent.

5.3 Évaluation juste de l'atteinte des objectifs.

CODE : 01BM	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer un budget d'exploitation.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Établir les prévisions budgétaires.</p> <p>2. Contrôler le budget.</p> <p>3. Analyser les rapports de vente.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'un budget global déterminé. - À l'aide des rapports financiers de l'entreprise. - À l'aide de données statistiques de l'industrie. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En collaboration avec les ressources professionnelles concernées. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition exhaustive des besoins.</p> <p>1.2 Prise en considération des résultats antérieurs et des facteurs environnementaux.</p> <p>1.3 Réalisme des prévisions.</p> <p>1.4 Définition des besoins à court, moyen et long terme.</p> <p>1.5 Interprétation mathématique juste des ratios.</p> <p>1.6 Comparaison des ratios de l'entreprise avec ceux de l'industrie.</p> <p>2.1 Choix judicieux de la méthode de contrôle.</p> <p>2.2 Répartition efficace des fonds.</p> <p>2.3 Suivi attentif des revenus et dépenses.</p> <p>3.1 Examen minutieux des résultats.</p> <p>3.2 Manifestation d'objectivité.</p> <p>3.3 Vérification exhaustive de la validité des sources d'information.</p> <p>3.4 Fréquence appropriée de l'analyse.</p> <p>3.5 Interprétation correcte des données statistiques.</p>

CODE : 01BM

Éléments de la compétence

4. Interpréter les écarts entre les objectifs et les résultats.

5. Apporter les correctifs.

Critères de performance

4.1 Prise en considération de l'ensemble des facteurs.

4.2 Détermination juste de la cause des écarts.

4.3 Analyse détaillée des conséquences des écarts.

4.4 Comparaison minutieuse avec les objectifs, les résultats antérieurs et la concurrence.

4.5 Mise en relation d'éléments comparables.

4.6 Manifestation de discernement et de jugement.

5.1 Prise de décisions judicieuses.

5.2 Choix approprié des correctifs.

5.3 Rapidité d'exécution.

5.4 Suivi efficace de l'implantation des correctifs.

5.5 Diminution des écarts.

CODE : 01BN	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre des problèmes.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Formuler le problème.</p> <p>2. Analyser la situation problématique.</p> <p>3. Rechercher des solutions possibles.</p> <p>4. Choisir une solution.</p> <p>5. Appliquer la solution choisie.</p> <p>6. Évaluer le résultat.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'une situation problématique. - À l'aide de sources d'information variées. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Formulation claire et concise du problème.</p> <p>2.1 Analyse systématique de l'ensemble des éléments.</p> <p>2.2 Détermination des causes probables.</p> <p>2.3 Détermination précise de l'ensemble des conséquences.</p> <p>2.4 Manifestation d'objectivité.</p> <p>3.1 Inventaire de solutions réalistes et potentiellement efficaces.</p> <p>3.2 Manifestation de créativité.</p> <p>3.3 Choix judicieux des sources d'information.</p> <p>4.1 Analyse comparative des différentes solutions.</p> <p>4.2 Prise en considération des avantages et des inconvénients de chacune des solutions.</p> <p>4.3 Choix judicieux de la solution.</p> <p>5.1 Planification rigoureuse des étapes et des ressources nécessaires.</p> <p>5.2 Suivi attentif de l'implantation de la solution.</p> <p>6.1 Analyse minutieuse des effets de la solution.</p> <p>6.2 Manifestation d'objectivité.</p> <p>6.3 Prise de décision judicieuse quant aux correctifs à apporter.</p>

CODE : 01BP	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Relier les activités de commercialisation au fonctionnement d'une entreprise de mode.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Caractériser les différents types d'entreprises de mode.</p> <p>2. Analyser les liens unissant les différents types d'entreprises participant à la commercialisation d'un produit mode.</p> <p>3. Analyser le fonctionnement d'une entreprise de mode.</p> <p>4. Évaluer l'importance des activités de commercialisation dans une entreprise de mode.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'une entreprise de mode et de ses fonctions. - À l'aide de sources de référence pertinentes. - En collaboration avec les ressources professionnelles concernées. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction précise des différentes structures.</p> <p>1.2 Distinction précise des différents types de propriétés.</p> <p>1.3 Reconnaissance des secteurs d'activités.</p> <p>2.1 Reconnaissance des capacités et des limites de chacun des types d'entreprises.</p> <p>2.2 Prise en considération du type de produit mode.</p> <p>2.3 Détermination juste des liens et des responsabilités.</p> <p>3.1 Portrait réaliste de la culture organisationnelle.</p> <p>3.2 Comparaison des différentes structures hiérarchiques.</p> <p>3.3 Analyse exhaustive des principales fonctions d'une entreprise de mode.</p> <p>3.4 Reconnaissance des liens unissant les principales fonctions.</p> <p>4.1 Portrait complet de l'ensemble des activités de commercialisation de la mode.</p> <p>4.2 Prise en considération des caractéristiques de l'entreprise de mode.</p> <p>4.3 Évaluation juste de l'ampleur de chacune des activités.</p>

CODE : 01BQ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer les lois et règlements propres au secteur de la commercialisation de la mode.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appliquer les lois et règlements régissant les transactions entre les clients et les fournisseurs.2. Appliquer les lois et règlements relatifs aux commerces.3. Appliquer les lois et règlements régissant le personnel.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des lois et règlements liés au secteur de la commercialisation de la mode.- À l'aide de sources de référence pertinentes.- En collaboration avec les ressources professionnelles concernées. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Reconnaissance des droits et obligations des deux parties.1.2 Distinction précise des droits respectifs des consommateurs et des clients commerciaux.1.3 Évaluation juste des effets d'une application stricte des lois et règlements.1.4 Manifestation de jugement.2.1 Reconnaissance des lois et règlements régissant les activités commerciales.2.2 Distinction claire des droits et obligations liés à la location et à la possession d'un local commercial.2.3 Prise en considération du cadre juridique municipal, provincial et fédéral.2.4 Application rigoureuse et assidue.3.1 Reconnaissance exacte des lois en cause.3.2 Respect des conventions collectives en vigueur.3.3 Discernement dans l'application.3.4 Évaluation juste des effets de l'application.

CODE : 01BQ

Éléments de la compétence

4. S'assurer du respect des lois et règlements régissant les caractéristiques des produits mode.

5. Appliquer les lois et règlements régissant l'importation et l'exportation de produits mode.

Critères de performance

- 4.1 Distinction précise des produits mode faisant l'objet de réglementation.
- 4.2 Distinction précise des caractéristiques régies par une réglementation.
- 4.3 Reconnaissance exacte des exigences relatives à l'information devant apparaître sur les étiquettes des produits mode.
- 4.4 Manifestation de jugement.
- 4.5 Vérification exhaustive.

- 5.1 Prise en considération du cadre juridique international.
- 5.2 Reconnaissance exacte des lois et règlements régissant les activités commerciales dans un cadre international.
- 5.3 Discernement dans l'application.
- 5.4 Prise en considération des conséquences possibles de l'application des lois et règlements.

CODE : 01BR

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer la collecte et l'analyse de données.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Élaborer un plan de collecte de données.2. Élaborer des instruments de mesure.3. Procéder à la collecte de données.4. Effectuer le traitement des données.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des objectifs de l'entreprise.- À partir des directives émises par le supérieur ou la supérieure.- À l'aide des données statistiques de l'industrie.- À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Détermination juste du type d'analyse à effectuer.1.2 Détermination juste des variables et de la précision des mesures à effectuer.1.3 Établissement d'un plan d'échantillonnage valide.1.4 Prise en considération des contraintes propres à l'industrie.1.5 Choix judicieux des moyens.2.1 Élaboration d'instruments permettant la collecte d'information juste et pertinente.2.2 Respect des exigences du plan de collecte de données en ce qui a trait aux variables et au degré de précision désiré.3.1 Respect des délais.3.2 Respect des règles d'éthique.3.3 Données pertinentes et utiles.3.4 Enregistrement approprié des données.4.1 Organisation correcte des données en fonction de l'analyse à effectuer.4.2 Détection des données aberrantes.

CODE : 01BR

Éléments de la compétence

5. Analyser les résultats.

Critères de performance

- 4.3 Analyse graphique et statistique appropriée.
- 4.4 Présentation claire et soignée des résultats.
- 5.1 Analyse exhaustive des résultats significatifs.
- 5.2 Interprétation mathématique juste des résultats.
- 5.3 Conclusions pertinentes.
- 5.4 Évaluation appropriée de la démarche utilisée.

CODE : 00TA

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser le phénomène de la mode au regard d'éléments contextuels divers.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Relier les tendances de la mode aux caractéristiques socio-économiques.</p> <p>2. Relier les tendances de la mode aux caractéristiques culturelles.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de sources de référence portant sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles d'un milieu.- À partir de sources de référence associées aux grands couturiers et designers contemporains.- À partir de sources de référence portant sur l'évolution technologique. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Recherche continue d'information.</p> <p>1.2 Sélection judicieuse des sources d'information.</p> <p>1.3 Mise en relation des éléments de la situation économique et du pouvoir d'achat des consommateurs.</p> <p>1.4 Mise en relation des caractéristiques propres aux différents groupes sociaux ou ethniques et de leurs besoins en tant que consommateurs.</p> <p>1.5 Manifestation d'un sens poussé de l'observation</p> <p>1.6 Manifestation de réceptivité.</p> <p>2.1 Recherche continue d'information.</p> <p>2.2 Sélection judicieuse des sources d'information.</p> <p>2.3 Mise en relation des caractéristiques liées à l'évolution de la société québécoise et des habitudes vestimentaires.</p> <p>2.4 Mise en relation des caractéristiques culturelles propres à des sociétés ou à des époques déterminées et de leurs habitudes vestimentaires.</p>

CODE : 00TA

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Établir des liens entre les tendances de mode actuelles et les grands courants de mode contemporains.	2.5 Mise en relation des courants artistiques propres à des sociétés ou à des époques déterminées et des tendances de la mode 2.6 Manifestation d'un sens poussé de l'observation. 2.7 Manifestation de réceptivité. 3.1 Recherche continue d'information. 3.2 Distinction des principaux courants de la mode contemporaine. 3.3 Caractérisation des couturiers et des designers contemporains qui ont marqué l'histoire de la mode. 3.4 Détermination juste des influences subies par les couturiers et les designers contemporains. 3.5 Association correcte de styles de vêtements aux couturiers ou aux designers qui les ont créés. 3.6 Utilisation de la terminologie appropriée. 3.7 Analyse judicieuse de l'exploitation du caractère cyclique de la mode. 3.8 Manifestation d'un sens poussé de l'observation.
4. Établir des liens entre l'évolution technologique et la mode.	4.1 Recherche continue d'information. 4.2 Sélection judicieuse des sources d'information. 4.3 Mise en relation des nouvelles technologies disponibles et des façons de les exploiter dans le domaine de la mode. 4.4 Manifestation d'un sens poussé de l'observation.

CODE : 01BS

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les facteurs influençant le marché de la mode.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer l'importance relative des différents secteurs de l'industrie de la mode.2. Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur la commercialisation de la mode.3. Dresser le portrait de l'environnement concurrentiel du marché de la mode.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de source de référence portant sur les caractéristiques démographiques, économiques, sociales, culturelles, écologiques, politiques et technologiques d'un milieu.- À l'aide des données statistiques de l'industrie.- À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.- À l'aide des résultats obtenus avec différents moyens de collecte de données. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Distinction précise des différents secteurs.1.2 Analyse exhaustive des caractéristiques de chaque secteur.1.3 Considération du contexte local, national et international.1.4 Interprétation juste de l'information.2.1 Recherche continue d'information.2.2 Distinction précise de l'influence des facteurs.2.3 Choix judicieux des sources d'information.2.4 Analyse tenant compte de l'ensemble des facteurs.2.5 Interprétation juste de l'information.3.1 Recherche continue d'information.3.2 Considération du contexte local, national et international.3.3 Regroupement approprié des entreprises travaillant dans le même secteur.3.4 Portrait réaliste et détaillé.

CODE : 01BS

Éléments de la compétence

4. Analyser le comportement du consommateur de produits mode.

Critères de performance

- 4.1 Prise en considération des facteurs psychologiques et environnementaux.
- 4.2 Utilisation appropriée des différents modèles d'analyse.
- 4.3 Résultats utiles et pertinents.

CODE : 01BT	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Déterminer les caractéristiques de la clientèle cible.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Délimiter le marché.</p> <p>2. Sélectionner un groupe cible.</p> <p>3. Définir le profil de la clientèle cible.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir des objectifs de l'entreprise. - À l'aide de données démographiques et socioculturelles. - À l'aide de données obtenues par différents moyens de collecte de données. - À l'aide de données statistiques pertinentes. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération de l'ensemble des groupes.</p> <p>1.2 Choix judicieux des bases de segmentation.</p> <p>1.3 Considération des besoins insatisfaits.</p> <p>2.1 Mesure précise de l'attrait de chacun des groupes.</p> <p>2.2 Analyse détaillée des caractéristiques démographiques des différents groupes.</p> <p>2.3 Interprétation juste des données statistiques.</p> <p>2.4 Détermination précise du potentiel de marché du groupe cible.</p> <p>3.1 Analyse détaillée du comportement de la clientèle cible.</p> <p>3.2 Utilisation efficace des moyens de collecte de données.</p> <p>3.3 Définition exhaustive du profil de la clientèle cible.</p>

CODE : 01BT

Éléments de la compétence

4. Déceler les tendances relatives au comportement de la clientèle cible.

Critères de performance

- 4.1 Recherche continue d'information.
- 4.2 Vision prospective de l'évolution du comportement de la clientèle cible.
- 4.3 Prise en considération de l'influence des facteurs environnementaux sur le comportement du consommateur.

CODE : 01BU

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Rechercher des clients commerciaux et des fournisseurs.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Cibler la catégorie de clients et de fournisseurs à rejoindre.2. Déterminer les moyens à prendre pour rejoindre les clients et les fournisseurs.3. Évaluer les clients et les fournisseurs potentiels.4. Répertorier les clients et les fournisseurs retenus.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des objectifs de l'entreprise.- À l'aide des résultats obtenus avec différents moyens de collecte de données.- À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.- En collaboration avec les ressources professionnelles concernées. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Établissement d'un plan d'action efficace.1.2 Choix judicieux tenant compte des objectifs de l'entreprise.2.1 Considération de l'ensemble des moyens disponibles.2.2 Manifestation de créativité dans la recherche des moyens.2.3 Choix judicieux des moyens selon les personnes à rejoindre.3.1 Considération de l'ensemble des caractéristiques des clients et des fournisseurs.3.2 Évaluation précise.3.3 Comparaison détaillée des clients entre eux et des fournisseurs entre eux.4.1 Catégorisation efficace des clients et des fournisseurs.4.2 Consignation d'information juste et utile.4.3 Classement permettant une recherche rapide et efficace.

CODE : 01BV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Planifier l'achat de produits mode.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous la supervision de la Direction des achats. - À partir des lois et règlements en vigueur. - À partir de la stratégie d'achat de l'entreprise. - À partir des produits offerts par les manufacturiers. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - Au moyen de nombreux déplacements. - En collaboration avec le personnel de vente.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Évaluer les besoins en produits mode.</p> <p>2. Réaliser le plan d'achat.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération des résultats antérieurs.</p> <p>1.2 Analyse minutieuse des rapports de vente.</p> <p>1.3 Respect des caractéristiques du marché visé.</p> <p>1.4 Prise en considération des facteurs environnementaux externes à l'entreprise.</p> <p>1.5 Considération des tendances de la mode.</p> <p>1.6 Distinction précise des besoins pouvant être comblés par des produits existants ou par des produits exclusifs.</p> <p>2.1 Considération de l'ensemble des facteurs d'assortiment.</p> <p>2.2 Prise en considération du calendrier d'événements de la saison.</p> <p>2.3 Plan réaliste et complet en dollars et en unités.</p> <p>2.4 Présentation conforme aux normes de l'entreprise.</p>

CODE : 01BV

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Rechercher des produits mode.	3.1 Examen minutieux de l'ensemble des possibilités. 3.2 Respect des contraintes budgétaires. 3.3 Établissement d'une méthode de recherche rigoureuse. 3.4 Démonstration d'ingéniosité.
4. Sélectionner et assortir des produits mode.	4.1 Assortiment équilibré et harmonieux. 4.2 Choix de la meilleure offre. 4.3 Cohérence de la sélection avec les autres catégories de produits mode.
5. Fixer les prix de vente des produits mode.	5.1 Respect des marges bénéficiaires. 5.2 Application appropriée des tactiques de prix. 5.3 Justesse des calculs.
6. Consigner l'information relative aux produits mode.	6.1 Présentation conforme aux normes de l'entreprise. 6.2 Données précises et exhaustives.
7. Rédiger la commande.	7.1 Conformité de la commande avec les conditions négociées. 7.2 Présentation claire et concise. 7.3 Respect des délais.

CODE : 01BW	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Élaborer des programmes exclusifs.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous la supervision de la Direction des achats. - À partir des besoins en produits exclusifs. - À partir de la stratégie d'achat de l'entreprise. - À partir du plan d'achat. - En collaboration avec l'équipe de production. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide du matériel visuel approprié.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Rechercher des possibilités de produits à développer.</p> <p>2. Évaluer la faisabilité du programme exclusif.</p> <p>3. Définir le concept du programme.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération de l'ensemble des possibilités.</p> <p>1.2 Démonstration de créativité.</p> <p>1.3 Préoccupation constante quant à la cohérence de l'assortiment.</p> <p>1.4 Utilisation de méthodes de recherche efficaces.</p> <p>1.5 Respect de l'échéancier.</p> <p>2.1 Évaluation réaliste des possibilités de production.</p> <p>2.2 Prise en considération de l'ensemble des coûts.</p> <p>2.3 Respect des marges bénéficiaires.</p> <p>3.1 Assortiment équilibré et harmonieux.</p> <p>3.2 Choix judicieux des caractéristiques des produits mode.</p> <p>3.3 Caractère exclusif du concept défini.</p> <p>3.4 Démonstration de créativité.</p>

CODE : 01BW

Éléments de la compétence

4. Proposer le concept du programme.

5. Approuver les échantillons.

Critères de performance

4.1 Présentation efficace aux personnes concernées.

4.2 Argumentation convaincante.

4.3 Utilisation de la terminologie appropriée.

4.4 Présentation appuyée par le matériel visuel approprié.

4.5 Clarté et précision de l'information.

4.6 Prise en considération des commentaires soulevés au moment de la présentation.

5.1 Vérification de la conformité des échantillons avec les caractéristiques établies.

5.2 Manifestation d'un esprit critique.

5.3 Proposition de corrections pertinentes et réalisables.

CODE : 01BX

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer la distribution et le contrôle des marchandises.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Répartir la marchandise. 2. Maintenir les niveaux de stocks. 3. Planifier et superviser la prise d'inventaire.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de la marchandise à distribuer.- À l'aide des rapports de vente et des rapports d'inventaire.- À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Répartition tenant compte des besoins particuliers.1.2 Respect des contraintes de temps et d'espace. 2.1 Suivi rigoureux du mouvement des stocks.2.2 Maintien des niveaux de stocks appropriés.2.3 Détermination juste des priorités.2.4 Prise de décision rapide.2.5 Anticipation des ruptures et des surplus de stocks. 3.1 Prise en considération des politiques de l'entreprise en matière d'inventaire.3.2 Établissement d'une séquence logique et efficace.3.3 Utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.3.4 Respect de l'échéancier.3.5 Utilisation de moyens appropriés assurant le bon déroulement de la prise d'inventaire.

CODE : 01BX

Éléments de la compétence

4. Déterminer les causes des écarts entre l'inventaire physique et l'inventaire aux livres.

5. Assurer le contrôle des pertes.

Critères de performance

4.1 Analyse détaillée des résultats de la prise d'inventaire.

4.2 Prise en considération de l'importance relative des écarts.

4.3 Examen des éléments les plus susceptibles d'avoir causé les écarts.

4.4 Détermination précise de la cause des écarts.

5.1 Mise en place de moyens visant à minimiser les vols.

5.2 Sensibilisation du personnel à l'importance du contrôle des pertes.

5.3 Vérification périodique de l'exactitude des données relatives aux entrées et aux sorties de marchandises et aux changements de prix.

CODE : 01BY

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer l'efficacité d'un espace de vente.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les éléments à considérer pour l'amélioration d'un espace de vente.2. Analyser les forces et les faiblesses d'un espace de vente.3. Formuler des recommandations quant à l'aménagement d'un espace de vente.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir d'un nouvel espace à aménager ou d'un aménagement déjà existant.- À partir d'un problème d'efficacité ou d'un besoin particulier.- À partir des objectifs de l'entreprise.- En collaboration avec les ressources professionnelles concernées. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Prise en considération de l'ensemble des éléments.1.2 Détermination de l'importance relative des éléments.1.3 Détermination juste des éléments selon le type d'amélioration visé.2.1 Choix pertinent des éléments à analyser.2.2 Manifestation de jugement.2.3 Analyse critique et constructive de chacun des éléments retenus.2.4 Prise en considération des contraintes budgétaires.2.5 Prise en considération de l'identité globale de l'entreprise.3.1 Formulation claire et efficace.3.2 Reconnaissance exacte des limites de son champ d'action.3.3 Respect des contraintes budgétaires.

CODE : 01BY

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Apporter des modifications à l'aménagement d'un espace de vente.	4.1 Reconnaissance exacte des limites de son champ d'action. 4.2 Respect du plan d'action. 4.3 Évaluation juste des effets des modifications sur l'efficacité de l'espace de vente. 4.4 Respect de l'identité globale de l'entreprise.
5. Effectuer le suivi de l'aménagement d'un espace de vente.	5.1 Respect de l'échéancier. 5.2 Suivi attentif du déroulement. 5.3 Évaluation juste de l'atteinte des objectifs. 5.4 Recommandation des correctifs appropriés.

CODE : 01BZ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Présenter des produits mode.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Traduire un thème en proposition mode.</p> <p>2. Mettre en valeur les caractéristiques d'un produit mode.</p> <p>3. Coordonner des produits mode.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des normes de présentation visuelle de l'entreprise.- À partir de l'image de l'entreprise à véhiculer.- À partir des objectifs de l'entreprise.- À l'aide du matériel approprié. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Lien direct et manifeste entre le thème et la proposition.</p> <p>1.2 Respect des caractéristiques de la clientèle.</p> <p>1.3 Justesse de la proposition.</p> <p>1.4 Manifestation de créativité.</p> <p>1.5 Prise en considération des tendances de la mode.</p> <p>1.6 Respect des caractéristiques des produits mode.</p> <p>1.7 Prise en considération des tendances socioculturelles du moment.</p> <p>2.1 Choix judicieux des caractéristiques à mettre en valeur.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs pouvant nuire à la mise en valeur.</p> <p>2.3 Discernement dans le choix des moyens à utiliser.</p> <p>2.4 Manifestation de jugement.</p> <p>3.1 Choix judicieux des produits en fonction des objectifs de vente à atteindre.</p> <p>3.2 Respect des caractéristiques propres à chaque produit.</p> <p>3.3 Harmonie dans l'agencement des produits.</p>

CODE : 01BZ

Éléments de la compétence

4. Imaginer et mettre en place un décor.

Critères de performance

- 3.4 Prise en considération des tendances de la mode.
- 3.5 Prise en considération des habitudes de consommation de la clientèle.
- 3.6 Manifestation de créativité.
- 4.1 Respect des contraintes budgétaires et spatiales.
- 4.2 Manifestation de créativité et de dextérité.
- 4.3 Cohérence entre le décor et la proposition mode.
- 4.4 Pertinence du choix des éléments du décor.
- 4.5 Optimisation de l'efficacité du message.
- 4.6 Méthode de travail opérationnelle.
- 4.7 Esthétisme de l'ensemble.

CODE : 01C0

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir et réaliser des activités de communication commerciale de masse.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Planifier et coordonner des activités événementielles et promotionnelles dans le domaine de la mode.2. Rechercher des commanditaires pour différents événements mode.3. Choisir des causes ou des événements à commanditer.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des objectifs communicationnels de l'entreprise.- À partir des grandes tendances dans le domaine des communications.- À partir de sources de référence variées.- À partir des tendances socioculturelles. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Manifestation de créativité.1.2 Considération de l'ensemble des possibilités d'activités.1.3 Considération des principales tendances en matière de communication commerciale.1.4 Choix judicieux des activités.1.5 Lien manifeste entre les activités et les événements.1.6 Respect des contraintes de temps.1.7 Respect du budget.2.1 Choix judicieux des entreprises à solliciter en fonction des produits, de l'image de l'entreprise et de l'événement.2.2 Considération de l'ensemble des caractéristiques des commanditaires.2.3 Choix approprié des commanditaires selon leur apport financier.3.1 Détermination précise du domaine à privilégier.3.2 Évaluation juste du potentiel de risque lié à chaque organisation.3.3 Respect des limites budgétaires.3.4 Choix judicieux en fonction de l'image de l'entreprise.

CODE : 01C0

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Préparer un communiqué et une pochette de presse.	4.1 Qualité de la langue écrite. 4.2 Respect des délais. 4.3 Présentation soignée et appropriée. 4.4 Manifestation de créativité. 4.5 Clarté et précision de l'information. 4.6 Choix judicieux des destinataires.
5. Organiser et réaliser une conférence de presse.	5.1 Choix approprié des personnes invitées. 5.2 Choix judicieux du moment et du lieu. 5.3 Efficacité du support matériel. 5.4 Respect du budget. 5.5 Qualité de la langue. 5.6 Présentation claire, concise et dynamique.
6. Réaliser une activité publicitaire liée à la commercialisation de produits mode.	6.1 Choix des médias appropriés. 6.2 Reconnaissance exacte des limites de son champ d'action. 6.3 Respect du budget. 6.4 Clarté et pertinence du message. 6.5 Choix approprié du moment et de la clientèle visée. 6.6 Sélection judicieuse des produits à publier. 6.7 Manifestation de créativité.
7. Évaluer un programme de communication visant à commercialiser des produits mode.	7.1 Analyse critique et constructive du programme. 7.2 Évaluation juste des retombées du programme. 7.3 Détermination précise des forces et des faiblesses du programme. 7.4 Conclusions utiles et pertinentes.

CODE : 01C1

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir une stratégie de vente et de service à la clientèle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les standards de vente et de service à la clientèle.2. Sélectionner les moyens permettant l'application de la stratégie.3. Implanter la stratégie.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des objectifs de l'entreprise.- À partir des politiques de vente et de service à la clientèle de l'entreprise.- À l'aide de données statistiques.- À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.- Au moyen de nombreuses visites dans l'industrie. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Prise en considération des éléments qualitatifs et quantitatifs.1.2 Respect des caractéristiques de la clientèle visée.1.3 Analyse exhaustive des résultats antérieurs.2.1 Respect des limites budgétaires.2.2 Équilibre entre les éléments qualitatifs et quantitatifs.2.3 Évaluation juste des exigences liées à chacun des moyens.2.4 Examen minutieux des moyens utilisés par la concurrence.3.1 Formation appropriée du personnel.3.2 Transmission d'information claire et précise.3.3 Respect de l'ensemble des éléments de la stratégie.3.4 Répartition judicieuse du travail.

CODE : 01C1

Éléments de la compétence

4. Évaluer l'efficacité de la stratégie.

Critères de performance

- 4.1 Pertinence des outils d'évaluation.
- 4.2 Détermination précise des forces et des faiblesses.
- 4.3 Prise de décision judicieuse quant aux correctifs à apporter.

CODE : 01C2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Négocier les conditions d'une entente commerciale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les éléments à négocier.2. Proposer des conditions.3. Présenter l'argumentaire.4. Évaluer la contre-proposition.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des objectifs de l'entreprise.- À l'aide du matériel de présentation approprié. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Distinction précise des éléments négociables et non négociables.1.2 Choix judicieux des éléments.1.3 Établissement de priorités entre les éléments.2.1 Discernement dans le choix des propositions.2.2 Réalisme des propositions.2.3 Exposé clair et concis.3.1 Prise en considération des objections soulevées.3.2 Évaluation juste des conséquences possibles sur la relation à long terme entre les deux parties.3.3 Présentation claire et efficace.3.4 Justification appropriée de son point de vue.4.1 Écoute attentive du point de vue de l'autre partie.4.2 Analyse détaillée des éléments de la contre-proposition.4.3 Respect des priorités établies.4.4 Évaluation juste et globale de la valeur de l'offre.

CODE : 01C2

Éléments de la compétence

5. Conclure l'entente.

Critères de performance

- 5.1 Récapitulation exhaustive des conditions négociées.
- 5.2 Conclusion conforme à l'entente.
- 5.3 Satisfaction des deux parties.

CODE : 01C3

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Évaluer la qualité de produits mode et de matières textiles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les critères de qualité à considérer.2. Analyser les caractéristiques de produits mode et de matières textiles.3. Apprécier le potentiel du produit ou de la matière à satisfaire les exigences de la clientèle.4. Porter un jugement sur la qualité du produit ou de la matière.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de divers produits mode et de matières textiles.- En collaboration avec les ressources professionnelles appropriées.- À l'aide de sources de référence variées. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Reconnaissance exacte des caractéristiques qui déterminent la qualité d'un produit mode ou d'une matière textile.1.2 Choix judicieux des critères en fonction des exigences de la clientèle.1.3 Détermination précise des tolérances acceptables.1.4 Choix de critères opérationnels.2.1 Analyse exhaustive de l'ensemble des caractéristiques.2.2 Manifestation d'objectivité.2.3 Utilisation d'une démarche structurée et efficace.3.1 Comparaison précise des résultats de l'analyse avec les critères de qualité retenus.3.2 Relevé complet des contraintes.4.1 Reconnaissance des conséquences du jugement.4.2 Décision judicieuse quant à l'acceptation ou au refus du produit ou de la matière.

CODE : 01C3

Éléments de la compétence

5. Proposer des correctifs.

Critères de performance

- 5.1 Prise en considération des contraintes budgétaires.
- 5.2 Suggestion de correctifs réalisables.
- 5.3 Respect des délais.

CODE : 01C4

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Développer des relations professionnelles avec les intervenants du milieu.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Créer un climat de confiance.</p> <p>2. Transmettre et interpréter de l'information.</p> <p>3. Travailler en équipe.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans des situations impliquant différents intervenants.- À partir de documents de référence.- À l'aide des outils de communication courants. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Respect des engagements</p> <p>1.2 Respect de la confidentialité.</p> <p>1.3 Préparation soignée des premières rencontres.</p> <p>1.4 Manifestation de constance et d'objectivité.</p> <p>1.5 Consolidation assidue des relations.</p> <p>2.1 Précision et clarté du message.</p> <p>2.2 Adaptation de la forme du message au récepteur.</p> <p>2.3 Sélection des moyens de transmission appropriés.</p> <p>2.4 Application rigoureuse des règles de communication écrite et verbale.</p> <p>2.5 Utilisation de la terminologie appropriée.</p> <p>2.6 Interprétation correcte du message.</p> <p>3.1 Prise en considération des responsabilités incombant à chacun des membres de l'équipe.</p> <p>3.2 Explications pertinentes concernant la nature des travaux à effectuer.</p> <p>3.3 Coordination efficace de ses activités en fonction des activités des autres membres de l'équipe.</p>

CODE : 01C4

Éléments de la compétence

4. Désamorcer les conflits potentiels.

Critères de performance

- 3.4 Résolution efficace des difficultés rencontrées par l'équipe.
- 3.5 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.
- 4.1 Utilisation efficace des techniques de négociation.
- 4.2 Détection des sources de conflits potentiels.
- 4.3 Manifestation d'objectivité.
- 4.4 Satisfaction des deux parties.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d’apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et d’en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime dans la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s’ouvrir aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui se donne pour point d’appui la raison dans l’étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique; cela l’habitue à revenir sur sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Éducation

Québec 

17-1855-01